

L'ORDRE DU JOUR

APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

LE BILAN MORAL ET FINANCIER

POLLUTIONS, TRAVAUX, HYDRAULIQUE

ANIMATIONS, COMMUNICATION, PROJETS

QUESTIONS DIVERSES

CONCOURS DES PLUS GROS POISSONS

















LES CARTES DE PÊCHE 2023

Carte interdépartementale.
Permet de pêcher dans 91 départements
Pêche avec 4 cannes, avec vifs et leurres 105 €
<u>Carte personne majeure.</u>
Pêche avec 4 cannes, avec vifs et leurres 78 €
<u>Carte personne mineure</u> .
Carte annuelle jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1er janvier de l'année
Pêche avec 4 cannes, avec vifs et leurres 21€
<u>Carte découverte femme</u> .
Carte annuelle femme.
Pêche avec 1 canne, avec vifs et leurres 36 €
<u>Carte découverte.</u>
Carte annuelle jeune de moins de 12 ans au 1er janvier de l'année
Pêche avec 1 canne, avec vifs et leurres

LES CARTES DE PÊCHE 2023

<u>Carte journalière.</u>
Pêche avec 4 cannes, vifs et leurres
Validité 1 journée entre le 1 janvier et le 31 décembre 11€
Hors juillet et août
<u>Carte journalière estivale.</u>
Période de validité 1 journée entre le 1er juillet et le 31 août 7€
<u>Carte hebdomadaire.</u>
Pêche avec 4 cannes, vifs et leurres.
Valable 7 jours consécutifs du 1er janvier au 31 décembre 34 €
<u>Vignette E.H.G.O U.R.N.E C.H.I.</u>
Timbre Entente Halieutique du Grand Ouest 40€

Prix des cartes de pêche en 2023 :

Cartes	Année	СРМА	EHGO	Ristourne Dépositaire	Part FD	Part AAPPMA	Prix Total carte
Majouro	2022	36,20€	_	1,30€	24,50 €	13,00€	75,00€
Majeure	2023	37,20€ +1€		1,30 €	26,50€	13,00€	78,00€
7							
Interfédérale	2022	36,20€ +1€	25,00€	+2€ 1,30€	24,50 €	13,00€	100,00€
inieriederdie	2023	37,20 €	27,00€	1,30 €	26,50 € +2	13,00€	105,00 €
Femme	2022	14,20 € +1€	-	1,30€	13,25€	6,25€	35,00€
, remine	2023	15,20€		1,30€	13,25 €	6,25€	36,00€
Mineur	2022	2,70 € +0,50	£	1,30€	13,30 €	3,20 €	20,50€
Milleui	2023	3,20 €	t	1,30 €	13,30 €	3,20 €	21,00€

Cartes	Année	СРМА	EHGO	Ristourne Dépositaire	Part FD	Part FD Part AAPPMA		Total carte
Découverte	2022	0,50 €	+0.50.6	1,30€	3,20 €	1,00€	+0.50.6	6,00€
Decouverie	2023	1,00€	+0,50€	1,30 €	3,20 €	1,50€	+0,50€	7,00 €
7								
1	2022	3,90 €	.0506	1,30€	3,25€	1,55€	.0.50.6	10,00€
Journée	2023	4,40 €	+0,50€	1,30 €	3,25 €	2,05€	+0,50€	11,00 €
Journée Estivale	2022	3,90 €	+ 0,50 €	1,30€	0,40 €	0,40 €	.0.50.5	6,00€
Journee Estivate	2023	4,40 €	. 0,50 €	1,30 €	0,40 €	0,90€	+ 0,50 €	7,00 €
	2022	13,00€	+ 0,50 €	1,30€	13,45€	5,25€	+0,50€	33,00 €
Hebdomadaire	2023	13,50 €	· 0,50 €	1,30 €	13,45 €	5,75€	. 0,30 €	34,00 €















ÉVOLUTION DES CARTES DE PÊCHE

		200								
	ÉVOLUTION CARTES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Carte interfédérale		248	250	256	244	241	216	258	241
	Carte majeure	549	271	287	277	284	261	235	246	231
	Carte Femme	19	23	16	17	22	17	19	22	16
	Carte mineure	103	88	81	83	78	65	66	98	104
	Carte découverte -12 ans	240	175	194	146	107	129	164	203	165
	Carte hebdomadaire	8	14	21	21	13	17	17	26	23
	Carte journalière	303	415	247	265	266	297	289	187	162
t	Carte journalière spécial été	/	/	/	/	/	/	/	169	273
	Total des cartes	1222	1234	1096	1065	1014	1027	1015	1209	1215

ÉVOLUTION DES CARTES DE PÊCHE

100										
	ÉVOLUTION CARTES	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
	Carte interfédérale	241	270	281						
	Carte majeure	231	224	172						
	Carte femme	16	18	13						
	Carte mineure	104	91	95						
	Carte découverte -12 ans	165	166	161						
	Carte hebdomadaire	23	22	11						
	Carte journalière	162	215	197						
	Carte journalière spéciale été	273	282	204						
	Carte majeur 50% automne	0	7	16						
	Total des cartes	1215	1295	1150						

RÉPARTITION CARTES DE PÊCHE 2023

			scicole Milieu tique	Part		Part		
Carte de Pêche	EHGO	FNPF Agence Eau		Dépositaire	Part FD	AAPPMA	TOTAL	
Carte Interfédérale	27,00€	28,40€	8,80€	1,30€	26,50€	13,00€	105€	
Carte Majeure	/	28,40€	8,80€	1,30€	26,50€	13,00€	78,00 €	
Carte Femme	/	6,40€	8,80€	1,30€	13,25€	6,25 €	36,00 €	
Carte Mineure	/	3,20€	/	1,30€	13,30€	3,20€	21,00€	
Carte Découverte	/	1€	/	1,30€	3,20€	1,50€	7,00€	
Carte Journalière	/	3,40€	1,00€	1,30 €	3,25€	2,05 €	11,00 €	
Carte été journalière		3,40€	1,00€	1,30€	0,40€	0,90€	7,00€	
Carte Hebdomadaire	/	9,70€	3,80€	1,30€	13,45 €	5,75 €	34,00 €	

Tableau de bord à la date du 01/01/2022

n	Saison 2021	Saison 2022	Evolution au 01	/01/2022 / 31/12/2022
Produit	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte Personne majeure	226	172	-54	-23.89%
Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2022	272	281	+9	+3.31%
Carte Personne majeure - Offre d'automne	7	16	+9	+128.57%
Sous-Total des cartes Personne Majeure	505	469	-36	-7.13%
Carte Découverte Femme	18	13	-5	-27.78%
Carte Personne mineure	91	95	+4	+4.4%
Carte Personne mineure (parrainage)	2		-2	
Carte Découverte -12 ans	174	161	-13	-7.47%
Carte Découverte -12 ans (parrainage)	12		-12	
Carte Hebdomadaire	22	11	-11	-50%
Carte Journalière	507	401	-106	-20.91%
Total Cartes de Pêche	1331	1150	-181	-13.6%
Option Entente Halieutique du Grand Ouest	8	4	-4	-50%
Total cartes de pêche + options	1339	1154	-185	-13.82%

Dépositaire	Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2022		Personne majeure		Personne majeure majeure		Carte Personne majeure - Offre d'automne 2022		Carte Personne majeure 2022		Carte promotionnelle Découverte Femme 2022		Carte Personne mineure 2022		Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2022		Carte promotionnelle Hebdomadaire 2022		Carte Journalière 2022		Carte journalière "spéciale été" 2022		Options			Total	Nb mails enr.
	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant					
AAPPMA St Georges	25.00%	200.00	00,00%	0.00	00,00%	0.00	00,00%	0.00	1 12.50%	20.50	5 62.50%	30.00	00,00%	0.00	00,00%	0.00	00,00%	0.00	00,00%	0.00	8	250.50	2				
Café des Sports - Vieillevigne	0 00,00%	0.00		0.00	00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0	0.00	0				
Camping du Lac de la Chausselière - La Guyonnière	3 02.65%	300.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	1 00.88%	20.50	14 12.39%	84.00	6 05.31%	185.00	44 38.94%	440.00	45 39.82%	262.20	0 00,00%	0.00	113	1291.70	16				
	1 100.00%	100.00	00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	00,00%	0.00	00,00%	0.00	00,00%	0.00	00,00%	0.00	00,00%	0.00	00,00%	0.00	1	100.00	1				
Desjardins - Montaigu	91 36.11%	9100.00	2 00.79%	75.00	63 25.00%	4725.00	3 01.19%	105.00	12 04.76%	246.00	22 08.73%	132.00	00,00%	0.00	32 12.70%	320.00	25 09.92%	150.00	00.79%	70.00	252	14923.00	55				
Fishing Box	41 22.65%	4100.00				1875.00	4 02.21%	140.00	26 14.36%	533.00	24	204.00	4	33.00	14 07.73%	140.00	30 16.57%	180.00	00.55%	35.00	181	7427.50	40				
France Rurale -St Hilaire de Loulay	21 28.00%	2100.00			18 24.00%	1350.00	1 01.33%	35.00	5 06.67%	102.50	4 05.33%	24.00	0 00,00%	0.00	18 24.00%	180.00	6 08.00%	36.00	1 01.33%	35.00	75	3900.00	4				
Grand compte Dépositaire FNPF	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0	0.00	0				
Grand compte Dépositaire FNPF / ARAT (Amicale des Retraités d'Airbus Toulouse)	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0	0.00	0				
Maison de la Pêche et de la Nature	0 00,00%	0.00	00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	22 100.00%	132.00	00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	0 00,00%	0.00	00,00%	0.00	22	132.00	1				
Office de Tourisme Terre de Montaigu	0 00,00%					75.00																183.00	1				
Internaute	122 24.75%	12200.00	8 01.62%	300.00	65 13.18%	4875.00	01.01%	175.00	48 09.74%	984.00	58 11.76%	348.00	3 00.61%	86.00	88 17.85%	876.10	96 19.47%	572.10	00,00%	0.00	493	20416.20	403				
Total	281 24.35%	28100.00	16 01.39%	600.00	172 14.90%	12900.00	13 01.13%	455.00	95 08.23%	1947.50	161 13.95%	966.00	11 00.95%	337.00	197 17.07%	1966.10	204 17.68%	1212.30	4 00.35%	140.00	1154 100,00 %	48623.90	523				

Où acheter nos cartes de pêche en 2023

Vous trouverez le lien pour l'achat de nos cartes sur les sites internet :

www.lepecheurdesmaines.com - www.cartedepeche.fr et www.federation-peche-vendee.fr

Mais aussi, les cartes sont en vente chez nos dépositaires :

- Desjardins, Montaigu-Vendée
- Office de Tourisme, Montaigu-Vendée
- Fishing-Box (Le Petit Pêcheur), Montaigu-Vendée
- > Jardivert, Saint Hilaire de Loulay Montaigu-Vendée
- Camping du Lac de La Chausselière, La Guyonnière Montaigu-Vendée



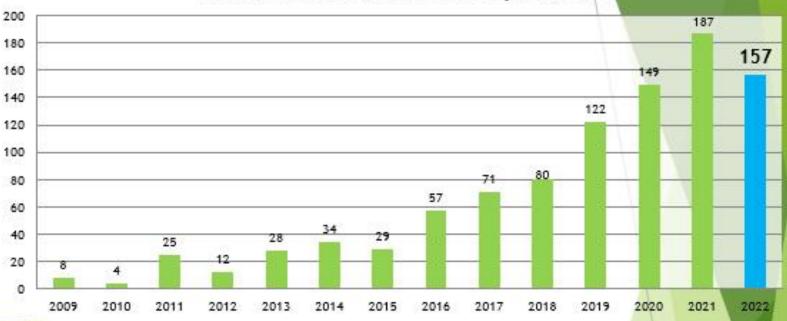




Nombre d'infractions relevées en 2022

Evolution du nombre de PV depuis 2009



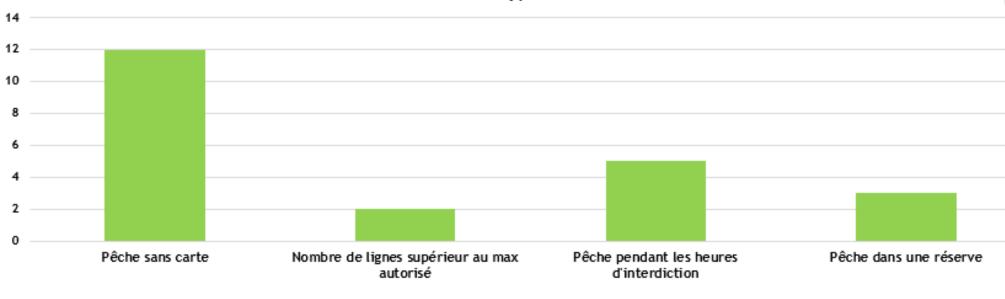




157 PV dressés par 24 GPP et un agent de développement (187 en 2021) 150 contrevenants identifiés et 7 PV contre X

Secteur Nord





- 4 Gardes-pêche particuliers
- 1332 Contrôles-pêche réalisés
- ▶ 18 Procès-Verbaux rédigés
- > 20 Infractions relevées









La pêche sur les 15 grandes retenues d'eau potable de Vendée

Apremont, Jaunay, Finfarine, Sorin, Moulin Papon, Graon, Rochereau, Angle Guignard, Vouraie, Marillet, Bultière, Vouvant, Pierre-Brune, Albert, Mervent

Gérées par Vendée Eau, elles sont dédiées à la production d'eau potable Les usages dont la pratique de la pêche y sont réglementés par arrêté préfectoral.

Cela implique pour le pêcheur:

Un Droit:

Pouvoir y pratiquer la pêche toute l'année avec sa carte de pêche

Des devoirs:

Rapporter ses déchets

Respecter les autres pêcheurs et usagers

Eviter la concentration des postes de pêche sur une même zone

Maintenir le poste de pêche propre, rangé et limiter au maximum sa surface

Limiter la taille de l'abri* de pêche qui ne doit en aucun cas entraver les autres utilisations du site

Ne pas stationner sur l'emprise de la retenue, les cales de mise à l'eau et aires de retournement

Respecter votre environnement naturel

*Abri de pêche: abri discret protégeant uniquement le pêcheur des intempéries, il est toléré pour une durée limitée à la pratique active du loisir pêche en lien avec la réglementation.

1 abri = 1 pêcheur = 5m2 max 1 abri = 2 pêcheurs = 7m2 max

Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique 2, le Plessis Bergeret - 85280 La Ferrière / www.federation-peche-vendee.fr



Vous êtes stationné sur un emplacement interdit

(mise à l'eau d'embarcation, aire de retournement,...) Il est également situé dans le

Périmètre de Protection Rapprochée de la retenue d'eau potable.

Ce stationnement interdit constitue une

infraction au Code de l'Environnement*.

Vous risquez une **amende** allant jusqu'à **1500 €**Merci de stationner votre véhicule sur les emplacements prévus à cet effet ou au delà des
50 mètres du niveau le plus haut du lac.

*Art.L362-1AL.1, ART.R.362-2 1° C.ENVIR / ART.R.362-2 AL.1, ART.L.173-7 2°, 3° C.ENVIR

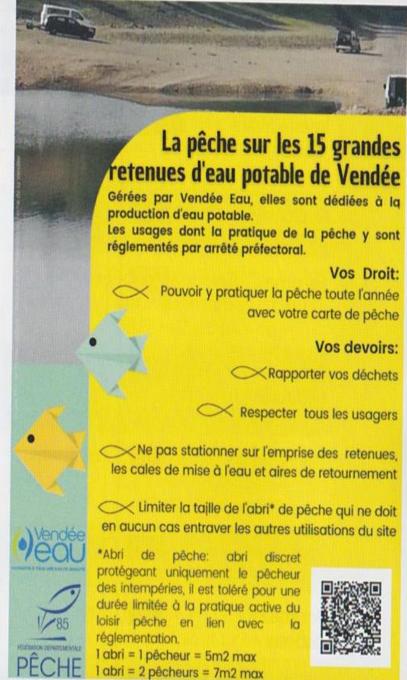
Ne pas jeter sur la voie publique / Réalisé par la Fédération de Pêche de la Vendée



Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

N°02 « Le Plessis Bergeret » 85280 LA FERRIERE Tél 02 51 37 19 05













Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

N°02 « Le Plessis Bergeret » 85280 LA FERRIERE Tél 02 51 37 19 05

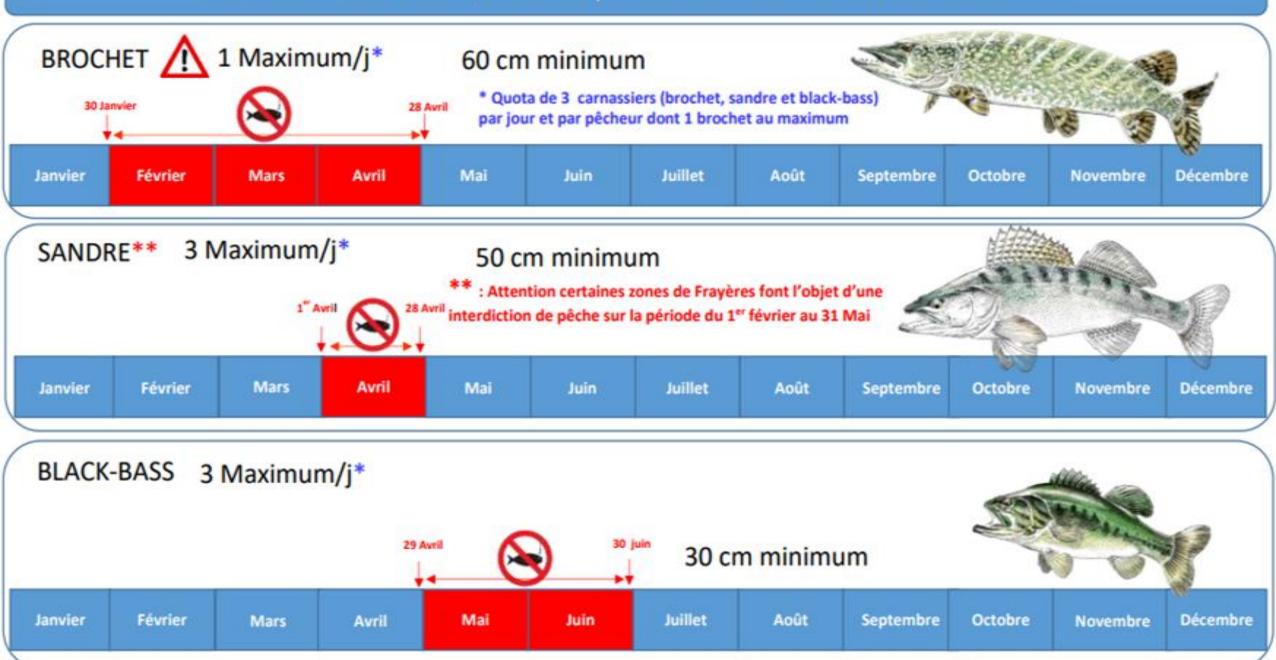


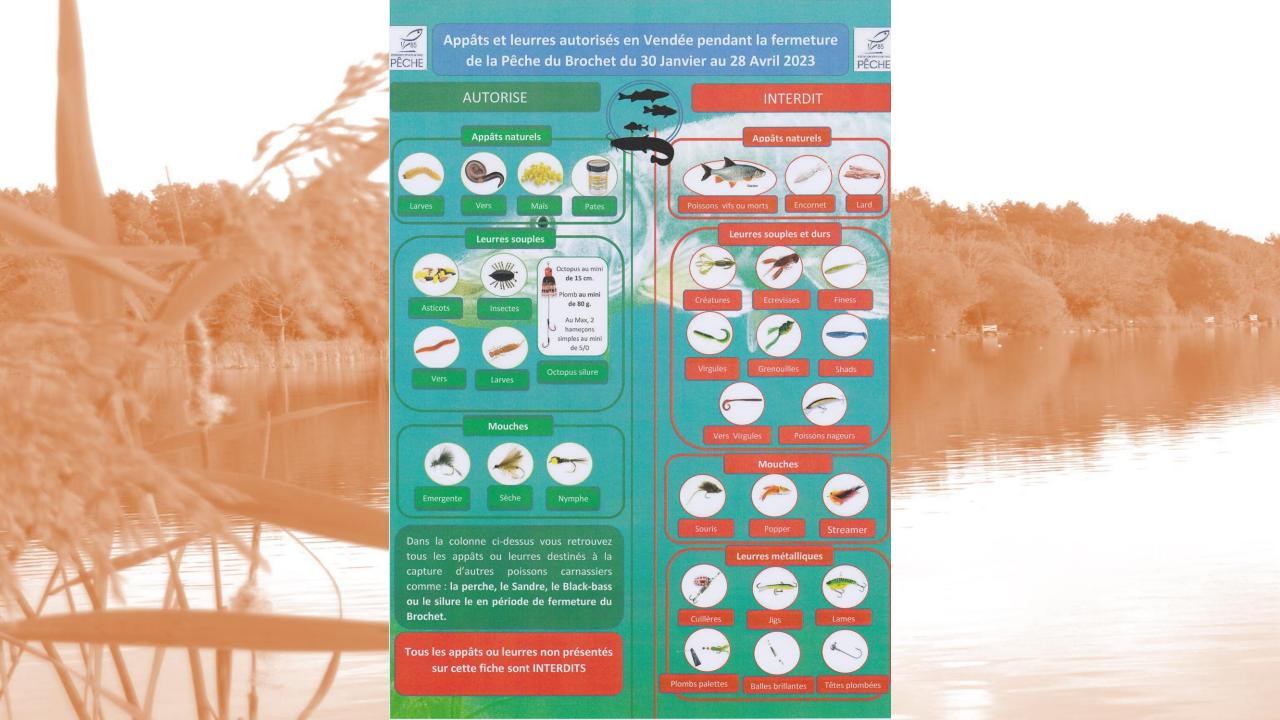






Périodes de fermetures, tailles et quotas des carnassiers en Vendée en 2023







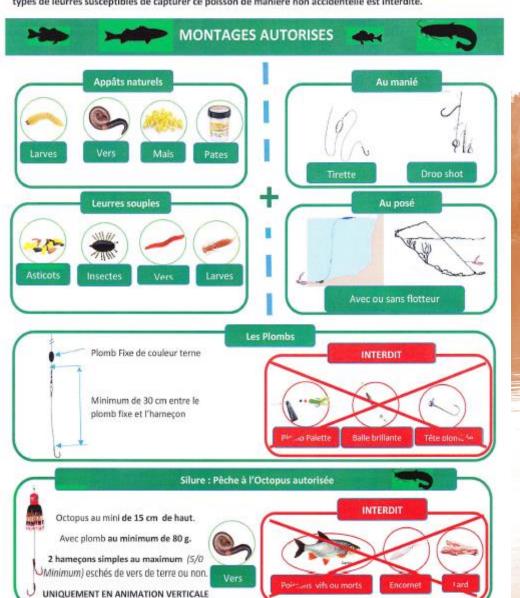


Montages autorisés en Vendée pendant la fermeture de la Pêche du Brochet du 30 Janvier au 28 Avril 2023



Article R436-33 du code de l'environnement :

Pendant la période de fermeture de la pêche du brochet, la pêche au vif, au poisson mort ou artificiel et à tous types de leurres susceptibles de capturer ce poisson de manière non accidentelle est interdite.





Ouverture truite le samedi 11 mars 2023

La pêche sur La Petite Maine sera fermée les jeudi et vendredi du 11 mars au 29 avril 2023, sur le secteur de Fromage jusqu'au Pont de Chaix (déviation) Sur décision préfectorale.

Arrêté préfectoral : ..\..\Arrêté Préfecture-Mairie\scanAP23-124signé 45truitesclassique.pdf











VENDÉE SIGNALEMENT D'UNE POLLUTION DES EAUX SUPERFICIELLES

1) Remplir la fiche ci-dessous.
2) Confirmer par téléphone à l'astreinte de défense et de protection civile de la préfecture de la Vendée : 02 51 36 70 85, ou 70 00
3) L'envoyer par mail à pref-defense-protection-civile@vendee.gouv.fr

Nom prénom :	-	IANCK- NA	A W ERANE	0 : 061 Service : F	SUPPLY OUT US
DRIGISEDE L'APP	- CARIN	02.02.202	2	Mount de l'app	17445 20618463
Mineral Chine	du Coteau	Re Peht	Clauty _	(A GUYDA	MENE
LOCALISATION DE		COMMUNE:	MONTA	national contract	
Localisation précise :	tu Avat de	- William	e me	and the same of	
O Plan d'ess	cours d'eau ou etc.)	nentaires pour la locali de plan d'eau, coordon	EAU POTABL	E	
O Bassin d'orage O Marc	LA TU	DNE		O Bessin d	eau potable
O Fossel: O Lagurage	-55 1 55 -			O Captage	
O Réserve d'eau pitovial O Zone portunire	c .			O A vérifie	T
CONSTATATIONS	Date et heure des	premières constatations	s le 02/	02/2022	1 /2 HOS
O Peu O Quelques uns O Beaucoup	Odeurs Coloration Mousse	Flore aquatique Faune			
NATURE DE LA POL	LUTION				
Pollution chimiqu	ie 🗆 Lisiers - Pu	rins			
Rejet d'assainisse					
Hydrocarbures	Autres				
QUANTITÉ	Volume	Poids	Longueur	Surfa	m2.
				15	M
Camion Camion Exploitation agric	Citoma dos	nestique Desur cau	usée de	el hôps t	ac)
ÉVALUATION DE LA	POLLUTION	O Faible	O Modérée	Ø Forte	O Inconnue
SITUATION ACTUE	LE DE LA POLLUTION	En cours	O Maîtrisée	O Traitée	O Inconnue
MARGE CONCERN	Nom du maire : (Qu'lle ICOVET	• : 8e	M978	8 00











Jussie (Ludwigia peploides), une belle envahissante

La jussie rampante (Ludwigia peploides), appelée aussi jussie à petites fleurs, œnothère aquatique, onagre d'eau ou simplement ludwigia est une plante vivace aquatique hémicryptophyte stolonifère, c'est-à-dire que les parties aériennes meurent en hiver mais les bourgeons, eux, persistent, au niveau du sol, prêts à repartir.



Il s'agit d'une espèce exogène originaire d'Amérique du Sud, arrivée en Europe dans la seconde moitié du XIXème siècle pour ses qualités ornementales, mais elle s'est depuis révélée envahissante dans les eaux stagnantes (mares, étangs, cours d'eau à faible courant, marais, fossés, prairies humides...). Aujourd'hui, elle se retrouve également sur la Loire et en bord de mer puisqu'elle tolère un haut taux de salinité. Ce qui est reproché à la jussie c'est de se développer très rapidement en couvrant densément les pièces d'eau, empêchant les autres espèces endémique de vivre, réduisant donc la biodiversité locale. Le milieu aquatique et ses ressources sont affaiblis, la qualité de l'eau est dégradée par le couvert végétal, tout comme les écoulements et la mobilité des eaux qui sont entravés.

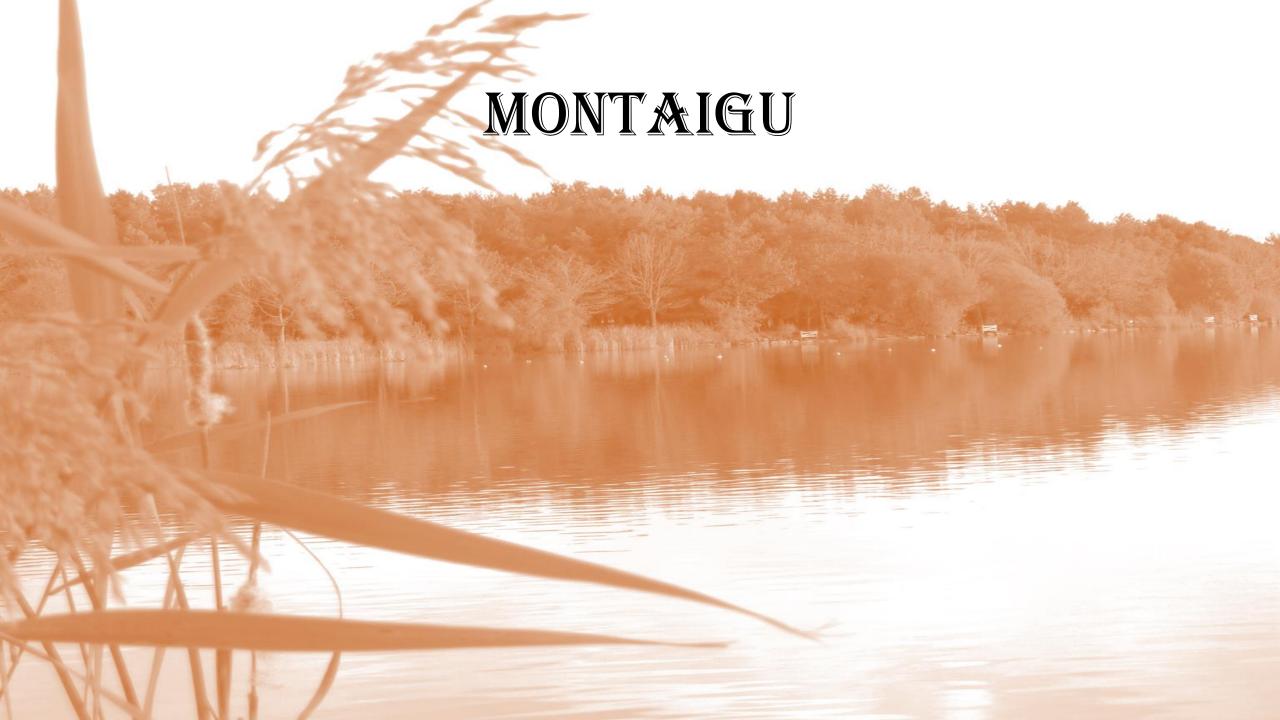
























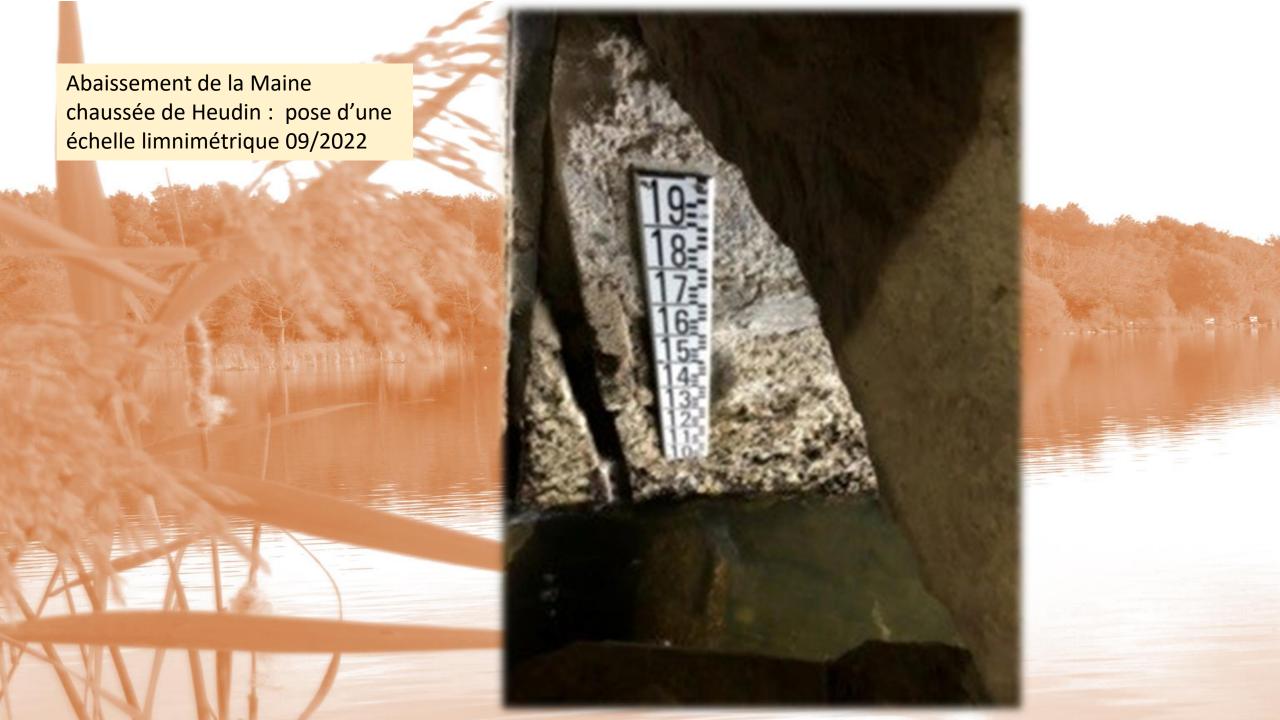




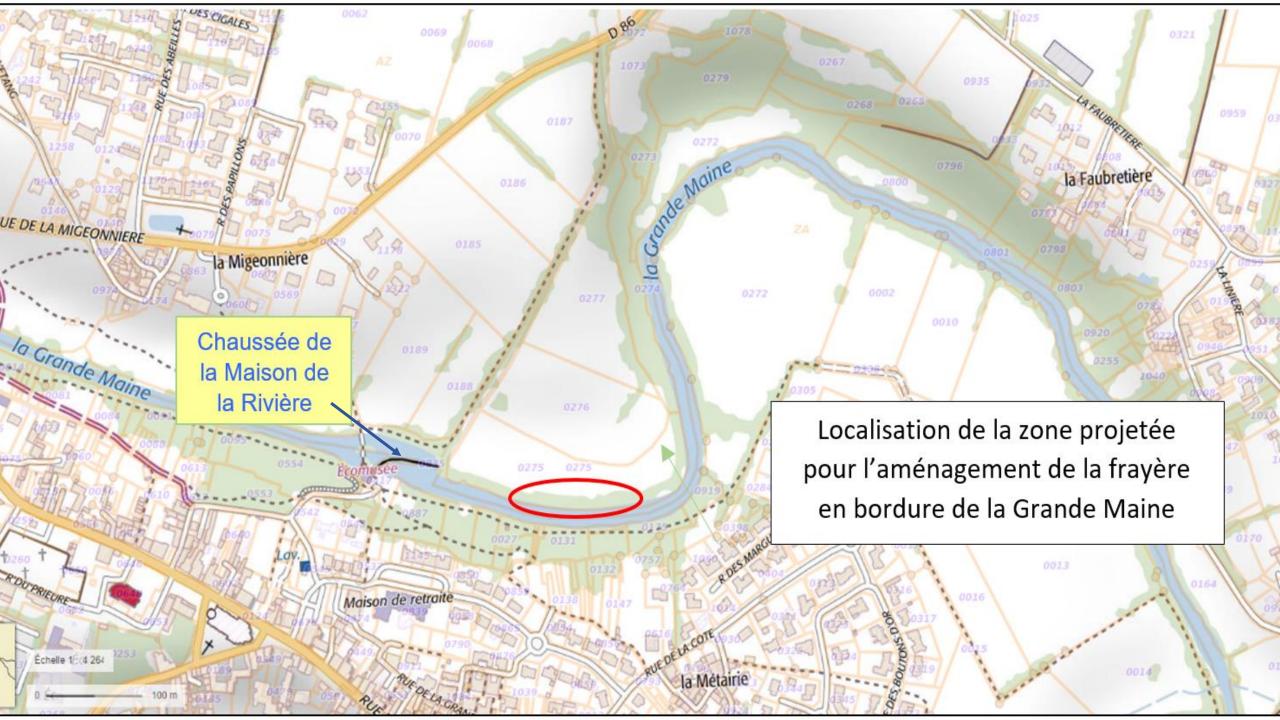




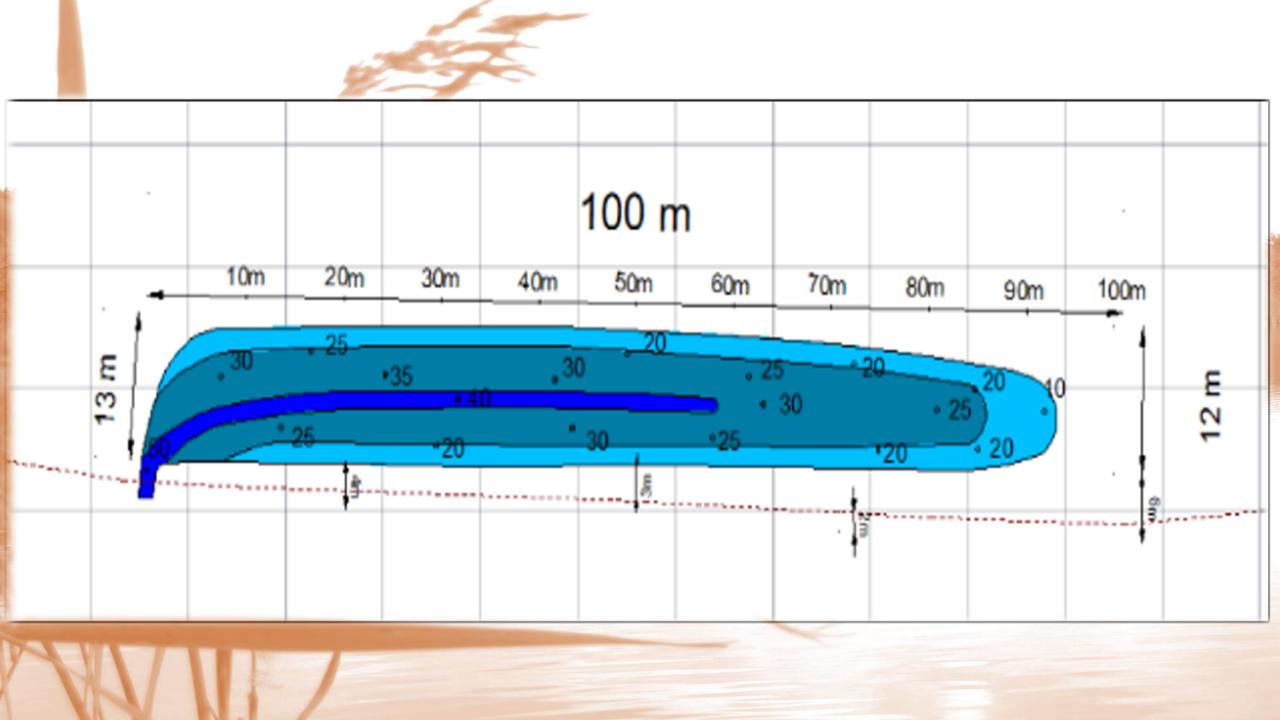




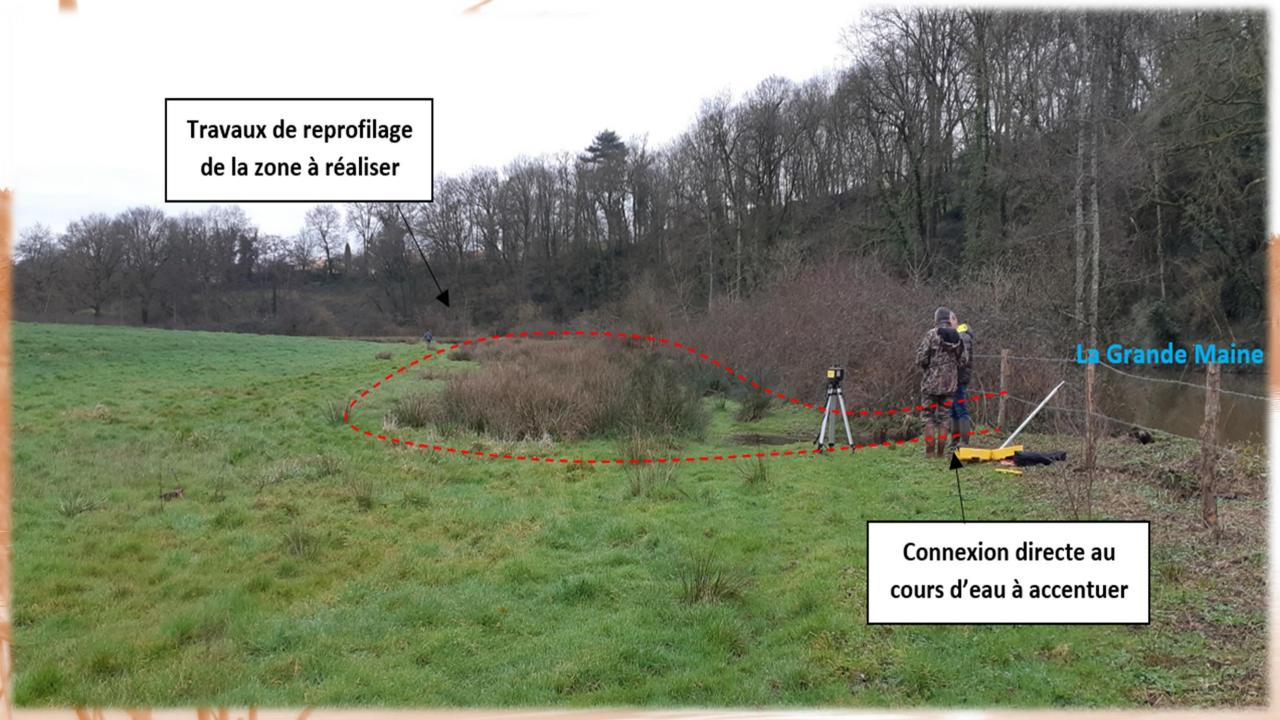
























Coût de la frayère : 5274 €

Subvention FNPF: 632 €

Subvention Agence de L'Eau : 2637 €

Subvention Région : 1582 €

Fédération de Pêche de La Vendée : 211 €

AAPPMA Le Pêcheur des Maines : 211 €







FÉDÉRATION DEPARTEMENTALE DES A.A.P.P.M.A. DE LA VENDÉE

PÊCHE INTERDITE



Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

www.lepecheurdesmaines.com

INFORMATION IMPORTANTE

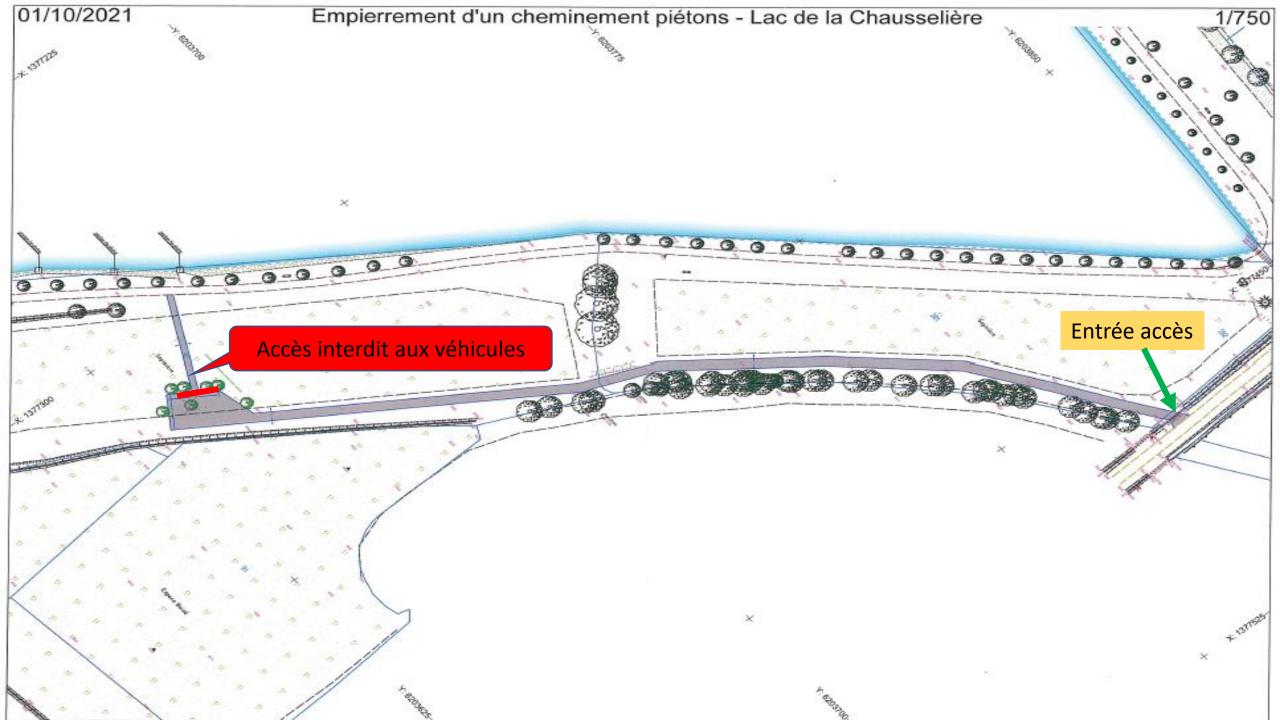
En raison du manque de précipitations et du niveau d'eau très bas du Lac de La Chausselière, il est urgent de protéger les populations piscicoles.

De ce fait, <u>la pêche est interdite</u> par arrêté préfectoral sur l'emprise du plan d'eau.

Voir arrêté sur : Facebook ou www.le pecheurdesmaines.com



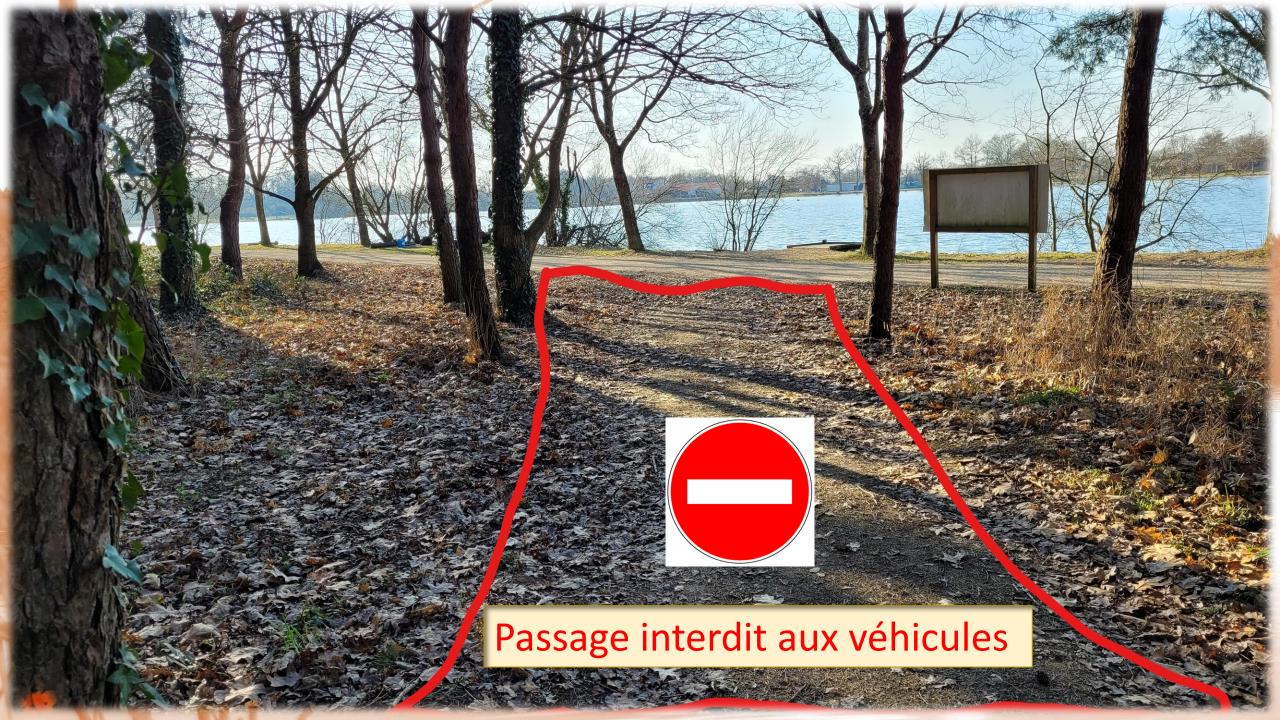


















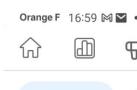






















কি. ে . । 49% ■

Publications

À propos



Le Pêcheur des Maines

28 oct. 2022 · 🚱

En raison du manque d'eau, la pêche est interdite sur le Lac de La Chausselière.











Voir les statistiques et les publicités

Booster la publication

6 5

3 commentaires • 18 partages



J'aime



Commenter



Partager









COMMUNICATION



APPLI PÊCHE VENDÉE, LAISSEZ-VOUS GUIDER

Retrouvez toutes les infos pratiques et vos parcours de pêche géolocalisés

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ DES PÉCHEURS DE VENDÉE











Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

www.lepecheurdesmaines.com

INFORMATION A L'ATTENTION DES PECHEURS

Lors de la prise de votre carte de pêche, nous vous demandons de renseigner votre adresse mail.

En effet, cette adresse nous permet, par l'intermédiaire de la Fédération de Pêche de la Vendée, de <u>vous adresser des</u> <u>informations utiles et urgentes</u> telles que : dates d'ouverture ou fermeture changées, assemblée générale, arrêté de pêche édité en urgence, pollutions, etc...

Merci de votre attention.







Fédération de la Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Réouverture à la pêche de certains secteurs au 16/01/23

La pêche est de nouveau réouverte sur :

- le lac de la Chausselière
- le lac de la Vouraie
- le lac du Marillet sur sa totalité

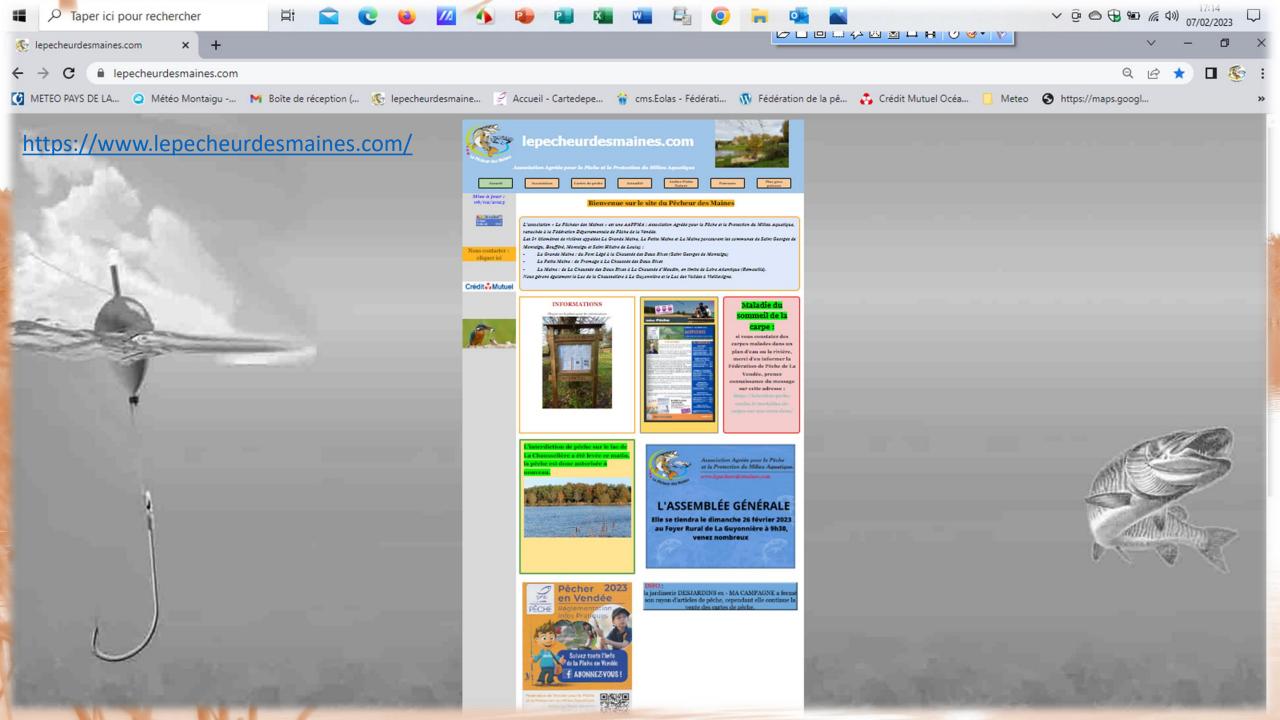
A ce jour les lacs ou parties de lacs fermés sont :

- l'ensemble du lac de Finfarine jusqu'à la fermeture du brochet
- la partie amont du lac de Moulin Papon au lieu-dit Foliot (problème sur le clapet qui entraine une vidange du bièf)



Tous droits réservés - FNPF. Nous nous engageons à prendre toutes les précautions afin de préserver la sécurité de vos informations personnelles et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d?accès, de rectification, d? effacement, d?opposition, de limitation ou de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en nous contactant.

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce type de message, vous pouvez vous désabonner en cliquant ici





La presse locale,

Les bulletins municipaux,

Les panneaux d'informations,

Au cours de nos animations

La page Facebook du Pêcheur des

Les mailings de la Fédération de Pêche





Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.



www.lepecheurdesmaines.com

nous sommes à la recherche :

de personnes intéressées pour rejoindre le bureau dont l'effectif peut atteindre le nombre de 15 membres.

une personne pour assurer la garderie sur notre secteur de pêche







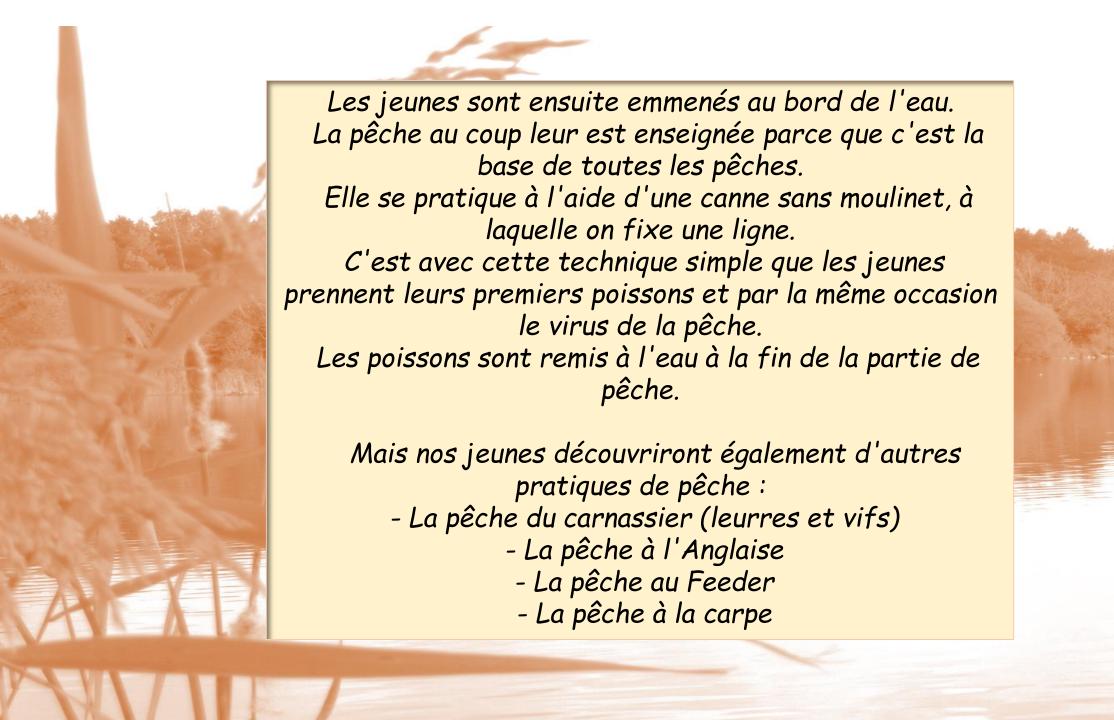
L'Atelier Pêche Nature agréé transmet l'éthique de la pêche associative fondée sur :

- le respect du poisson,
- la conscience du caractère fragile et irremplaçable des milieux aquatiques,
- le respect de soi-même et d'autrui,
- la connaissance du rôle des associations agréées de pêche.

Les Ateliers Pêche Nature fonctionnent tous suivant le même programme.

Tout d'abord, les cours commencent par une partie théorique, en salle, où les thèmes suivants sont abordés:

- Le milieu aquatique et les différentes espèces de poissons,
- la règlementation de la pêche,
- les différents types de pêche et le matériel utilisé pour chacun,
- le montage des hameçons et des lignes

















Challenge APN 2022

- 6 APN
- 32 jeunes
- 15 bénévoles APN
- Epreuves : 5 ateliers (matin)

1 concours de pêche (après-midi)



Vainqueur du Challenge APN 2022 :

Chavagnes en Paillers

- Challenge 2023 : Samedi 24 juin 2023













Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

www.tepecheurdesmaines.com

ATELIER PÊCHE NATURE

Découverte de la faune, de la flore, du milieu aquatique et de différentes méthodes de pêche.

-8 -18

Ouvert à tous à partir de 7 ans

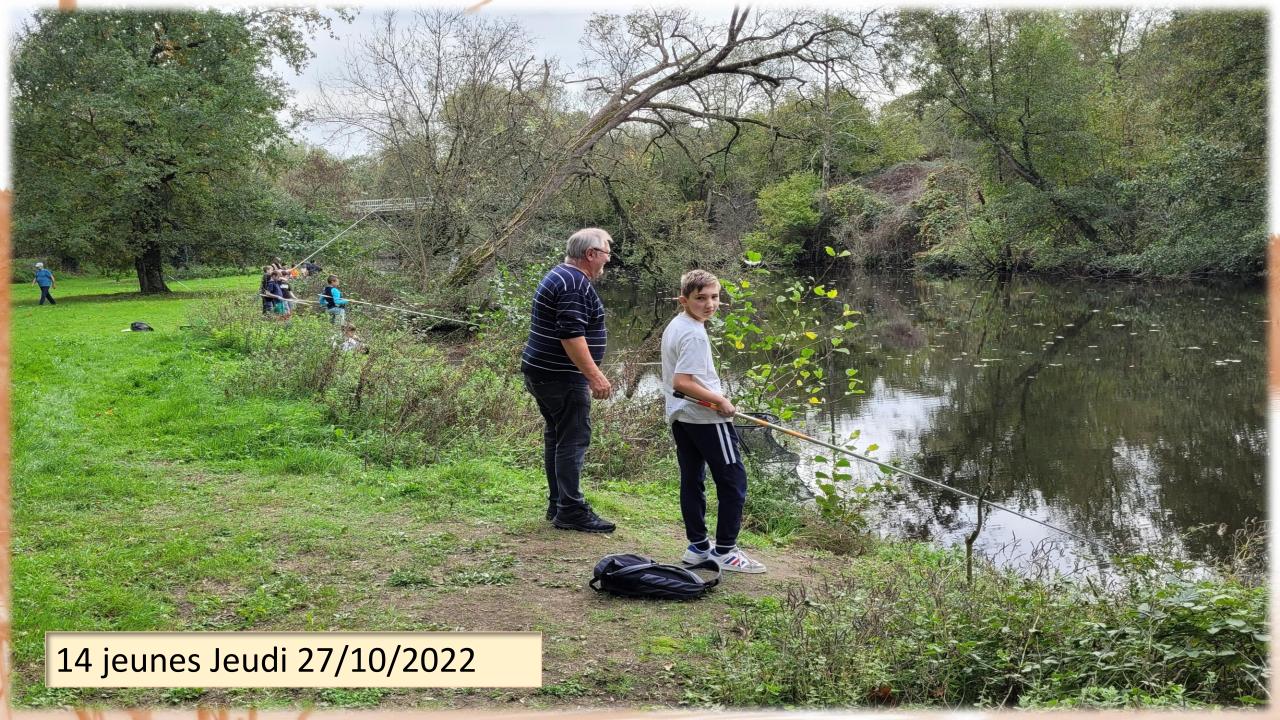
L'Atelier Pêche Nature aura lieu de 9 h à 12 h

Théorie: les samedis 1" et 15 avril 2023

<u>Pratique</u>: les samedis 20 mai 3, 10 et 17 juin 2023

Renseignements et inscriptions :
Gilles DESMARS : 06 86 66 81 35
et sur le site : www.lepecheurdesmaines.com









LES PROJETS

Réalisation d'une frayère sur la Petite Maine

Accès au lac de La Chausselière,

Atelier Pêche Nature en 2023

Animation foyer des jeunes,

Descente à bateaux

Concours de pêche.

CONCOURS DE PÉCHE

Le 12/04 Moulin Gros Montaigu-Vendée

Le 21/05 Moulin Gros Montaigu-Vendée

Le 31/05 concours vétérans Vieillevigne

Les 1er et 2 juillet CD85 Vieillevigne

Marathon à l'américaine le 30/07 Vieillevigne

Marathon à l'américaine le 24/09 Vieillevigne



Nous tenons à remercier notre partenaire, pour la subvention qu'il nous accorde tous les ans. Crédit Mutuel











Le Pêcheur des Maines vous remercie de votre présence et vous invite à prendre le verre de l'amitié offert par la commune de La Guyonnière Montaigu-Vendée

Nous souhaitons, à toutes et tous, une excellente année de pêche.

Rendez-vous le dimanche 18 février 2024 à Saint Hilaire de Loulay Montaigu-Vendée pour notre A.G.